

DELIBERATION
2025-61
Commune d'ARVIEUX
SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 9
L'an deux mil vingt-cinq,
le dix-sept novembre
Le Conseil Municipal de la Commune d'ARVIEUX
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Christian BLANC, Maire.

Présents : 7
Pouvoirs : 2
Votants : 9
Date de la convocation : 10 novembre 2025

Présents : Christian BLANC, Vanessa COLLATTI, Marc BLANC, Jean-Denis PRAT, Jean-Marc ALBERT, Damien PHILIP, Annie COLOMBIER.

Absents excusés : Jean-Marie REYNIER (pouvoir à Damien PHILIP), Pascale BURGAT (pouvoir à Annie COLOMBIER).

Secrétaire : Vanessa COLLATTI.

Objet : Location de l'appartement T2 situé au-dessus de l'école de Brunissard

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le logement T2 situé au-dessus de l'école de Brunissard. Il précise qu'il est disponible à la location et qu'il convient d'en définir les conditions.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **Fixe** le montant du loyer à 380 € par mois, charges comprises (hors électricité).
- **Fixe** le montant du dépôt de garantie à 380 €.
- **Autorise** la commission compétente à procéder au choix du locataire pour le logement T2 situé à l'étage de l'école de Brunissard.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer le bail correspondant ainsi que l'ensemble des documents nécessaires à la mise en location du logement.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Christian BLANC.

